

DÉPARTEMENT
du DOUBS

Commune d'AUTECHAUX (25110)

ARRONDISSEMENT
de BESANCON

E X T R A I T

CANTON
de BAUME-LES-DAMES

du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Séance du Mardi 5 juillet 2022

OBJET :

Délibération n° 25 /2022

Convention avec le
Département points nœuds.

L'an deux mille vingt-deux, le cinq juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUTECHAUX, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves BRUNELLA, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BRUNELLA, Cyril BLANCHOT, Claude GARNERET, Jacqueline JEANNENOT, Hervé JEANNENOT, Séverine VOIDEY, Annie ANDRE, Jean-Claude RONDOT, Jean-Luc DORNIER, Olivier SOREZ, Sophie LEPARLIER

NOTA - Le Maire certifie que le procès-verbal de ce conseil a été publié sur le site internet le 13 juillet 2022

Absent / Excusé :

Que la convocation du Conseil avait été faite le 27 juin 2022

Il a été procédé conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Et que le nombre des membres en exercice est de 11

Secrétaire de Séance : Sophie LEPARLIER

Exécution des articles L2121-10, L2121-17, L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales des Communes

Madame LEPARLIER ayant obtenu la majorité des suffrages est élue secrétaire de séance.

Le Maire,

Monsieur le Maire a déclaré la séance ouverte.

Le Maire expose au Conseil Municipal que le département met en place les dit « points nœuds ». La pose des panneaux, l'entretien et la réparation sont à la charge du Département. La Mairie est en charge de la surveillance et doit rendre compte au Département pour ce faire il y a lieu de passer une convention avec le Département établissant les conditions.

L'exposé du Maire entendu le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention.

Voix POUR : 11

Voix CONTRE : 0

Abstention : 0

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Yves BRUNELLA

Préfecture du Doubs
Reçu le 13 JUL. 2022
Contrôle de régularité

